

ECOPOLE DU VAL D'ALLIER

Communes de Pérignat-es-Allier & La Roche-Noire (63)



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

SYNDICAT D'ÉTUDE ET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE
3, place Onslow 63800 PERIGNAT-SUR-ALLIER
Tél. 04 73 69 52 54 – mail : mairie.perignat@gmail.com



LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Délégation Territoriale Auvergne
2 bis rue du Clos Perret 63100 CLERMONT-FERRAND
TEL. 04 73 36 39 79 – mail : auvergne@lpo.fr



REGIE DE TERRITOIRE DES DEUX RIVES
6 avenue de la Gare 63160 BILLOM
Tel. 04 73 84 78 30 – mail : regieterritoire63@gmail.com



Titre	Ecopôle du Val d'Allier – Rapport d'activité 2019
Auteur	GIRAUD Charline ; CHAUD Pierre – LPO Auvergne VALENTIN Téo – Régie de territoire des Deux Rives
Contributeurs	HEINERICH Sébastien ; HEBRARD Grégory ; VOUTE Anthony ; LYON Typhaine, LONGERIAS Antoine ; GONIN Gabriel ; DELEULE Margot Claire Laignez - SEAT
Structure	Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Touristique de Billom Communauté et Mond'Arverne (SEAT)
Photographies	GIRAUD Charline; HEBRARD Grégory; VOUTE Anthony; DELEULE Margot, Alain Devernoix; Romain Riols; Philippe Gueugnot; André Pouget; VALENTIN Téo
Cartographie	CHAUD Pierre; VALENTIN Téo
Date	Décembre 2019
Partenaires financiers	S.E.A.T
Objectif de l'étude	Bilan des actions menées sur l'Ecopôle en 2019.
Localisation Surface	Département du Puy-de-Dôme. Communes de Pérignat-sur-Allier et La Roche-Noire 131 ha – milieux alluviaux
Citation du document	GIRAUD C. ; CHAUD P. ; VALENTIN. T., 2019. <i>Ecopôle du Val d'Allier. Rapport d'activité 2019</i> . SEAT - LPO Auvergne, 46 p.

Remerciements

La LPO Auvergne remercie l'ensemble de ses bénévoles mobilisés sur le site, en particulier les membres du groupe local de Cournon pour leur implication et leur bienveillance à l'égard de l'Ecopôle.

La LPO remercie également tous les contributeurs naturalistes à la base de données Faune-Auvergne pour leur précieuses observations qui permettent chaque année d'accroître considérablement les connaissances du site.

Enfin, un grand merci aux regards subtils et précis des photographes de nature qui savent immortaliser les plus beaux instants sauvages du site.

Page de garde : Sterne Pierregarin posée sur un panneau de sensibilisation aux zones de quiétude installé sur l'Ecopôle. Crédit photo : Alain Devernoix.

Préambule

Situé en rive droite de l'Allier, aux limites de l'agglomération clermontoise, l'Ecopôle englobe un ensemble de gravières dont l'exploitation s'est terminée en 2016. L'intérêt écologique du site réside en sa proximité à la rivière Allier et son implantation sur un axe migratoire important pour les oiseaux d'eau.

Inscrite au Contrat Territorial Val d'Allier Alluvial, la gestion du site 2016-2020 consiste à poursuivre la réhabilitation écologique des gravières entreprise en 2010, afin de favoriser l'accueil d'une riche biodiversité, tout en y assurant l'accueil et la sensibilisation d'un large public.

La réhabilitation du site, a été faite en concertation avec le SEAT, le carrier (GIE de Bellerive) et la LPO Auvergne. Cela a permis un réaménagement exemplaire, à plus d'un titre, qui fait de ce site aujourd'hui une référence.

Après 2018 ayant marqué la valorisation et l'ouverture du site au public, en 2019 l'intégration d'une multiplicité d'acteurs dans le fonctionnement global et les réflexions autour de l'Ecopôle s'intensifient et se poursuivent.

Fin 2018, au regard de la cohérence des actions, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a rétrocédé ses parcelles de l'ENS du Pacage au SEAT et procédé à la labélisation de l'ensemble du site en ENS d'initiative locale.

Cette union des deux sites a engendré en 2019 la fusion des deux plans de gestion de l'Ecopôle et du Pacage. Aussi, les intitulés d'actions présentées dans ce rapport, peuvent être différentes des années précédentes.

La régie de territoire des Deux Rives :

La régie de territoire des deux rives utilise depuis 2018 l'Ecopôle du val d'Allier comme support d'un de ses chantiers d'insertion. A ce titre, quatre opérateurs et un encadrant travaillent sur le site quatre jours par semaine, sur les actions inscrites au plan de gestion du site.

Un chantier d'insertion intègre de manière non dissociable deux aspects, l'un concernant la « production » (le travail réalisé sur le site), l'autre le suivi socio-professionnel des opérateurs. En effet, les salariés en insertion utilisent ce support comme tremplin pour remettre un pied dans le monde du travail régulier, duquel ils ont pu s'éloigner pour diverses raisons. Ce type de chantier est du point de vue de la régie de territoire des deux rives très bénéfique pour les salariés en insertion car leur travail s'inscrit dans un projet global, au sein duquel ils ont un rôle, et sont valorisés par les usagers du site.

Notons également que dans le but de transmettre un maximum de savoir-faire utilisables par les salariés en insertion dans le monde du travail régulier, l'encadrant a à cœur de réaliser les actions avec les opérateurs de la conception à la mise en place, c'est-à-dire que les différents panneaux, clôtures, etc... ont été fabriqués et installés par l'équipe, ce qui, du point de vue de la régie, est bien plus formateur et économique que d'acheter des éléments préconstruits et de les installer.

Sommaire

RESTAURATION DES HABITATS 5

RH 1 – Restauration et entretien des milieux ouverts LPO + Régie	6
RH 2a – Lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales	6
RH 2b – Lutte contre les espèces exotiques envahissantes animales	7
RH 3a – Plantation de haies.....	7
RH 4 – Maintien des abris terrestres.....	8
RH 5 – Mise en place de radeaux végétalisés.....	8
RH 6 – Maintien des zones pionnières et des ilot à limicoles.....	8
Synthèse des travaux de restauration :	9

GESTION & ENTRETIEN COURANT10

GH1a - Entretien des aménagements	11
GH1b - Gestion et entretien des berges.....	11
GH 2 - Entretien des ripisylves et boisements annexes.....	12
GH 3 - Entretien des haies & plantations	12
GH 4 – Entretien des sentiers	12
GH 5 - Entretien du radeau à sternes	12
GH 6 - Entretien courant / veille patrimoniale	13
GH 7 – Retrait de déchets – nettoyage du site.....	13
Synthèse des travaux de gestion et d’entretien courant :	14

SENSIBILISATION16

SEN1 animations scolaire et grand public.....	17
• ANIMATIONS SCOLAIRES	17
• SORTIES GRAND PUBLIC	17
SEN2 - Organisation d'actions locales	18
SEN3 - Communication / presse	18

INDICATEURS25

SI 1a - Suivi de l'avifaune	26
SI1b Suivi des rhopalocères	30
SI1d Suivi des odonates	34
SI2a Suivis EEE	37
SI2b Suivi de la végétation.....	37
SI3 Suivi des niveaux d'eau.....	37
SI4 Suivi de la qualité de l'eau	38
SI5 Suivi de la fréquentation et des usages.....	38
SI6 suivi photo	38

COORDINATION & ANIMATION 40

CA 1 - Accompagnement, sensibilisation des acteurs locaux.....	41
CA 2 - Rencontre avec les partenaires pour la gestion du site	41
CA 3 - Coordination générale / suivi financier	42
CA 4 - Rédaction de bilans	42

BIBLIOGRAPHIE43

ANNEXES45

RESTAURATION DES HABITATS

RH 1 – RESTAURATION ET ENTRETIEN DES MILIEUX OUVERTS : LPO + REGIE

Les zones ouvertes présentes sur le site telles que les prairies, les talus, les berges reprofilées..., participent à la diversité des habitats et donc des espèces sur le site de l'Ecopôle. Ces divers types de milieux peuvent également jouer un rôle fonctionnel dans la dispersion de certaines espèces animales inféodées aux milieux ouverts comme par exemple les Rhopalocères (papillons de jour). Afin de maintenir certains espaces ouverts et limiter leur colonisation par les ligneux, les prairies et les berges ont été traitées.

Les zones en prairie ont été fauchées tardivement (novembre / décembre), avec export des matériaux.

Les berges ont été débroussaillées et les pousses de saules et de peuplier coupées ou arrachées.

Les digues de Varennes, Bellerive et des fines sont régulièrement fauchées.

La digue de l'ancien château Onslow est également reprise chaque année.

En 2019, en plus du travail annuel, la roselière entre les bassins de Bellerive et des Varennes a été fauchée à 30%. L'objectif est de conserver cet habitat en le redynamisant. Le reste sera fauché dans les prochaines années, toujours par tiers. Au total, ce sont 1,21 ha qui ont été entretenus.

Dans le cadre de l'encadrement du pâturage, les toits des cabanes à chèvres du Pacage ont été réparés.

La régie a effectué la mise en place d'abris pour les animaux (dans les parcs d'écopâturage construits en 2018). Il y a donc 3 abris, un par parc. La régie effectue aussi le soin aux animaux (apport en eau, etc...) de façon hebdomadaire lorsque les animaux sont présents. La surface pâturée entretenue est ainsi de 4,2ha.



Photo 1. Mise en place des cabanes à chèvres

RH 2A – LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES VEGETALES : LPO

A l'instar des années précédentes, les zones connues ont à nouveau été traitées en 2018. Aussi, plusieurs espèces végétales sont concernées :

La Jussie : La Jussie est une espèce invasive présente sur le site de l'Ecopôle en faible effectif du fait de passages annuels pour arracher les tâches. Non observée depuis 2016, la Jussie avait refait son apparition sur le bassin de la Montagne en 2018. Un arrachage manuel et minutieux en plusieurs passages avait permis le traitement de cette espèce. Cela explique que la longueur de berge prospectée sur ce bassin ai été augmentée cette année. Le linéaire total traité est d'environ 3000m.

La Renouée du Japon : les deux petites tâches de renouée traitées en 2017 l'ont à nouveau été en 2018. (4 passages d'arrachage), le long de la RD1 et sur la zone de stockage. En 2019, ne subsistait que celle de la zone de stockage. En printemps et été 2019 l'équipe de la régie a procédé à de l'arrachage, export et brulage de renouée du japon (tâches le long de la RD1 et dans les parcs de pâturage).

Les Robiniers faux-acacias : Cette année le traitement des Acacias s'est concentré sur la zone de stockage et sur la future zone pâturée sous l'esplanade. La surface traitée est de 1,8 ha.



Photo 2. Robiniers faux-acacias



RH 2B – LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ANIMALES : LPO

En 2019, une troisième campagne de lutte contre les espèces animales exogènes envahissantes a été menée sur l'Ecopôle.

L'espèce visée ici est le ragondin (*Myocastor coypus*).

Deux sessions de piégeage (du 18 au 22 novembre et du 16 au 20 décembre) ont été menées sur la berge Est de l'étang de Bellerive et ont permis de capturer 13 individus (contre 20 en 2018).



Photo 3. Ragondin pris au piège

RH 3A – PLANTATION DE HAIES : REGIE

En 2018, la Régie a planté des haies (comblement de haies existantes sur la zone Champmot et le long de la RD1) soit environ 150 pieds plantés sur les 321 commandés. Les canicules de 2019 ont été fatales pour la majorité des plants. Fin 2019, nous avons déterrés les plants restants (qui avaient été mis en jauge), et les avons plantés à nouveau aux mêmes endroits pour combler les haies existantes, en changeant de mode opératoire (apport plus conséquent de terre végétale pour chaque plant lors de sa plantation, paillage au bois raméal fragmenté pour garder l'humidité).



Photo 4. Plantation de la haie de Champmot

RH 4 – MAINTIEN DES ABRIS TERRESTRES : LPO

Un nouvel hibernaculum a été créé lors du chantier bénévole d'automne regroupant une trentaine de personnes, ayant eu lieu le 26/10/2019. Cet aménagement, placé en bord du sentier est une réplique miniature de l'hibernaculum mis en place en 2011 sur la petite prairie du Pacage. Il a une vocation pédagogique. Un panneau explicatif pourrait être installé afin de compléter l'aménagement. D'autre part, les déchets de branchage issus de l'entretien courant du site ont été entassés afin de créer des abris pour la petite faune. Ce sont donc maintenant 3 hibernaculums qui sont entretenus sur le site.



Photo 5. Hibernaculum créé lors du chantier bénévole

RH 5 – MISE EN PLACE DE RADEAUX VEGETALISES : LPO

Dans l'objectif de délimiter la zone dans laquelle la pêche est autorisée (au sud du bassin des Sous-le-Torre) il a été décidé d'installer une ligne d'eau de 370m pour bien matérialiser cette limite. Mais cette installation étant polluante visuellement, 10 radeaux végétalisés en hélophytes ont été accrochés à cette ligne d'eau et ancrés. Lorsque la végétation se sera développée, il sera alors possible d'enlever la ligne d'eau et la matérialisation de la limite de la zone de pêche sera faite par la végétation.



Photo 6. Radeaux végétalisés



Photo 7. Installation de la ligne d'eau

RH 6 – MAINTIEN DES ZONES PIONNIERES ET DES ILOT A LIMICOLES : LPO

Comme chaque année, les trois îlots de l'étang des Sous-le-Torre ont été traités. Il s'agit d'arracher la végétation pionnière qui se développe afin de conserver un sol nu pour la nidification des Larolimicoles. La surface traitée est de 2100 m².



Photo 8. Îlot entretenu

SYNTHESE DES TRAVAUX DE RESTAURATION :

Travaux de restauration	Zones concernées	Surface / Linéaire	Intervenants	Résultats
RH1 - Restauration et entretien des milieux ouverts	Parcs de pâturage et autres milieux ouverts	1,21 ha	LPO / Régie	Gestion efficace
RH2a - Traitement EEE végétales	Berges et talus	Prospections sur l'ensemble du site 1,8 ha = Acacia 3000 m = Jussie	LPO	1 tâche de Renouée arrachée
RH2b - Traitement des EEE animales	Berge de Bellerive	1,5 ha / 10 pièges	LPO	13 individus
RH3a – plantation de haies	Champmot + RD		LPO + Régie	200 m
RH4 - Maintien des abris terrestres	Milieux ouverts et zones boisées	3 hibernaculums	LPO	1 nouvel hibernaculum
RH5 - Mise en place de radeaux végétalisés	Bassin des Sous-le-Torre	370 m / 10 radeaux	LPO	La ligne d'eau semble dériver
RH6 - Maintien des zones pionnières	îlots Bassin des Sous-le-Torre	2106 m ²	LPO	Traitement annuel efficace

GESTION & ENTRETIEN COURANT

GH1A - ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS : LPO + REGIE

AMENAGEMENTS ECOLOGIQUES



Photo 9. Arrachage des rejets de ligneux dans les mares temporaires

Les mares de la zone de stockage sont peu à peu colonisées par les semis de peupliers. La zone étant très vaste, les mares les plus fonctionnelles (quantité d'eau à l'année, végétalisation, pontes d'amphibiens...) ont été prioritaire pour un entretien. Les jeunes ligneux ont donc été arrachés sur certains secteurs. De plus une mare a été curée car envahie par les Typha (roseaux à massettes).

AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES

Les aménagements installés les années précédentes doivent être entretenus régulièrement par les équipes de la LPO et de la régie de territoire. Le toit d'un l'observatoire du Pacage a été repris par la LPO. Les équipements et panneaux ont souvent été contrôlés et réparés. Un grillage anti dérapant a été mis en place sur le platelage qui était souvent glissant par la Régie.



Photo 1. Mise en place du grillage sur le platelage de la Montagne

GH1B - GESTION ET ENTRETIEN DES BERGES :LPO

Les berges des plans d'eau et des mares nécessitent un entretien régulier afin de restreindre la fermeture par les ligneux et l'atterrissement des mares. Cette année, la berge Ouest de l'étang des Varennes a été fauchée quasi intégralement et la berge Est de la Montagne également.



Photo 2. Arrachage des ligneux sur les digues de Varennes

GH 2 - ENTRETIEN DES RIPISYLVES ET BOISEMENTS ANNEXES : LPO

Le site de l'Ecopôle compte une proportion importante de milieux boisés dont la ripisylve de la rivière Allier. Une surveillance de ces milieux permet de localiser les espèces allochtones et maintenir la sécurité sur les sentiers (arbre tombés ou dangereux, chutes de branches). En exemple, une ouverture a été faite au niveau d'un point de vue sur le bassin de Bellerive.



Photo 3. Après ouverture paysagère



Photo 4. Saules têtards sur les berges de varennes

Par ailleurs, les saules taillés en têtards depuis plusieurs années sont repris chaque année. Plusieurs zones sont concernées : la berge sous l'observatoire sud de Varennes, la digue sud Varennes / Bellerive et la mare le long du chemin de la zone de stockage. Ce sont une dizaine de saules qui ont été taillés en 2019.

Cette action est aussi l'occasion aux équipes de la LPO et de la Régie de travailler ensemble. La LPO forme ainsi les équipes d'insertion de la régie à l'entretien des milieux, notamment forestiers.

GH 3 - ENTRETIEN DES HAIES & PLANTATIONS : LPO + REGIE

En termes d'entretien, la régie procède à la fauche des hautes herbes qui étouffent les jeunes plants, l'herbe fauchée sert par la suite de paillage car nous la disposons au pied des plants. La régie a également procédé au marcottage d'églantiers fin 2019 afin de densifier les haies existantes (le long de la RD1).

GH 4 – ENTRETIEN DES SENTIERS : LPO + REGIE

La régie assure sur la partie « Ecopôle » le maintien de la praticabilité des sentiers par la fauche régulière dès que cela est nécessaire. La Régie procède également à la sécurisation des sentiers, surtout en sous-bois en procédant à l'enlèvement des branches/arbres qui pourraient représenter un danger pour le public.

La LPO entretient les sentiers de la partie « Pacage ».

GH 5 - ENTRETIEN DU RADEAU A STERNES : LPO



Photo 5. Radeau à Sterne

Les radeaux mis en place sur le bassin de Varennes et de Bellerive sont entretenus régulièrement afin d'enlever la végétation arbustive ayant poussée l'année précédente et pour vérifier l'état de la structure.

GH 6 - ENTRETIEN COURANT / VEILLE PATRIMONIALE : LPO + REGIE

Cette action est l'occasion d'assurer une veille régulière sur l'état de conservation de l'ensemble du site et d'entretenir les aménagements réalisés les années précédentes. Des petites opérations ont été réalisées dans ce volet, telles que l'entretien des clôtures du site (réparation, tension...). Par ailleurs, chaque semaine la régie effectue une ronde sur tout le site afin de repérer d'éventuelles dégradations, effectuer les réparations, et vérifier que tous les sentiers et aménagements soient sécurisés. Fréquemment, des coupes d'arbres/branches en surplomb des chemins, des réparations d'escaliers ou de lisses en bois, sont réalisées.



Photo 6. Réparation de la charnière de la barrière de Varennes

GH 7 – RETRAIT DE DECHETS – NETTOYAGE DU SITE : REGIE

La régie effectue toute les semaines le ramassage des débris sur le site. En hiver, le volume oscille entre 50 et 150 litres de déchets (sacs de 100l). Dès que les beaux jours approchent, le volume est multiplié, pour arriver à un nombre de sacs compris entre 10 et 30 sacs de 100 l par semaine. Aucune décharge sauvage n'a été observée sur le site en 2019, seulement une le long de la RD1 (amiante/déchets verts). La Régie a mis en place 3 poubelles aux points où nous constatons le plus de débris, ces équipements ont un effet positif, les déchets y sont regroupés et non éparpillés.

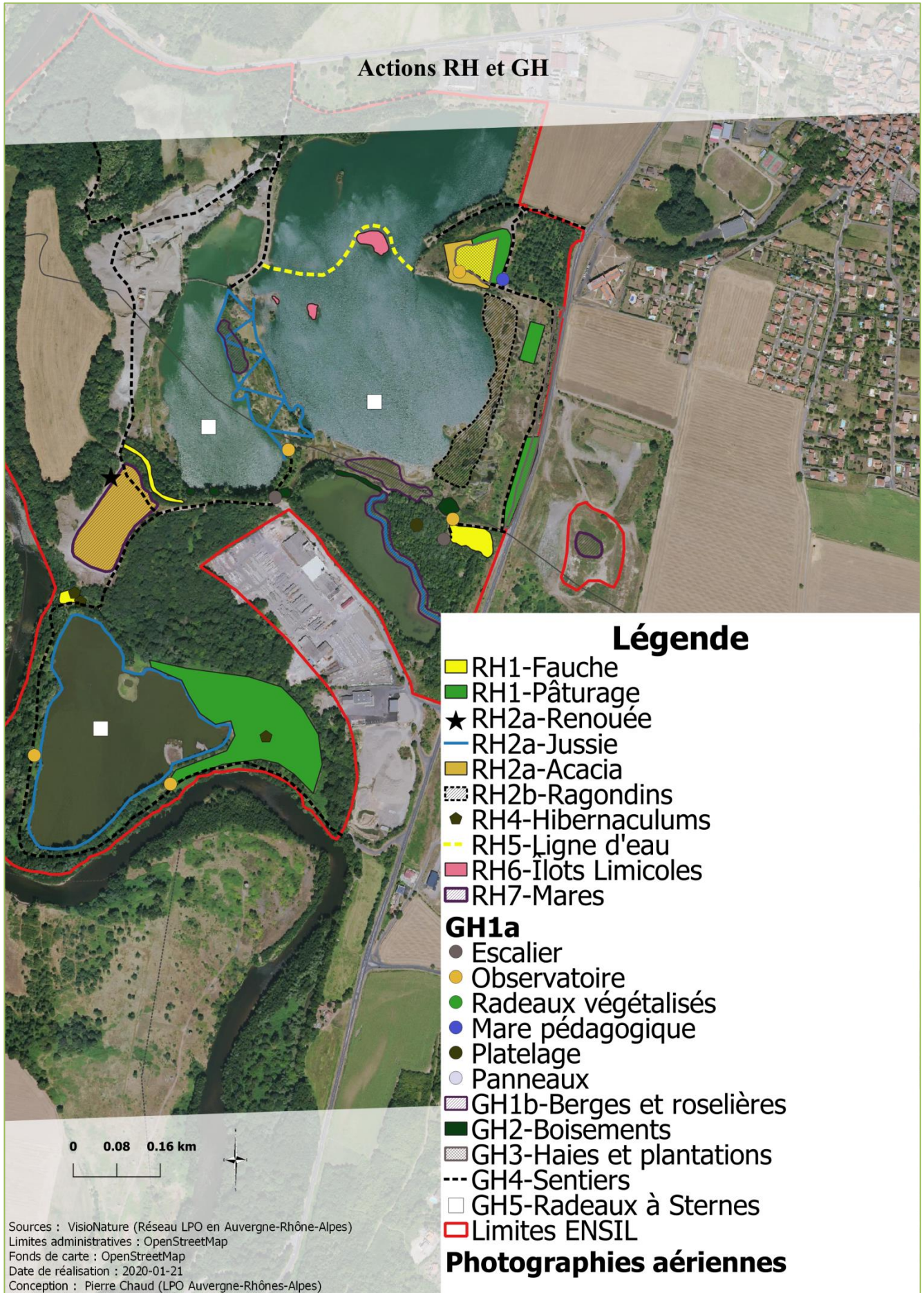


Photo 7. Dépôts et mise en place de bacs de récupération

SYNTHESE DES TRAVAUX DE GESTION ET D'ENTRETIEN COURANT :

Travaux de gestion	Zone concernée	Surface / linéaire	Intervenant	Résultats
GH 1a – Entretien des aménagements	Ensemble du site : mares, hibernaculum	3 hibernaculums	LPO Auvergne + REGIE DE TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des principaux espaces ouverts du site Maintien de corridors écologiques
GH 1a – Entretien des berges	Berges	Berges : 5,5 ha		<ul style="list-style-type: none"> Entretien des principaux espaces ouverts du site Maintien de corridors écologiques
GH 2 - Entretien des ripisylves et boisements annexes	Ouest bassin des fines Ripisylve ouest. Bassins de Varennes, Bellerive	1 ha 10 saules têtards		<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'habitats fonctionnels Augmentation de la capacité d'accueil et de d'alimentation pour les oiseaux
GH 3 - Entretien des haies & plantations	Esplanade, limite Est le long de la RD1, accès aux observatoires	1 ha de plantations 1000 m de haie		<ul style="list-style-type: none"> Maitrise de la fréquentation Quiétude pour la faune Identification du site
GH 4 – Entretien des sentiers	Sentier du bord d'Allier Sentier des mares	4 800 m		<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accueil du public Maitrise de la fréquentation
GH 5 - Entretien des radeaux à sternes	Bassins de Varennes, Bellerive et du Pacage	3 radeaux		<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la capacité d'accueil pour les sternes
GH 6 - Entretien courant / veille patrimoniale	Ensemble du site	130 ha		<ul style="list-style-type: none"> Veille et vigilance permanente sur le site Maintien de la sécurisation
GH 7 – Retrait de déchet et nettoyage du site	Ensemble du site	130 ha	REGIE DE TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Limitation des pollutions Maintien d'un paysage de qualité

Actions RH et GH



Localisation des actions de restauration et gestion des habitats

SENSIBILISATION

SEN1 ANIMATIONS SCOLAIRE ET GRAND PUBLIC

• ANIMATIONS SCOLAIRES

En 2019, 5 séances d'animation ont été programmées avec des scolaires de l'école de Mirefleurs et Pérignat-es-Allier.

Deux classes de l'école de Mirefleurs ont participé le 13 juin 2019, sur une journée, à la découverte de la biodiversité sur le site de l'ENS Écopôle val d'Allier. Plusieurs activités pédagogiques ont permis d'aborder la forêt alluviale et les espèces floristiques, faunistiques associées.

Le 17 juin 2019, une classe de CM2 de l'école de Pérignat-es-Allier (27 enfants) a également participé à une sortie sur la thématique « Biodiversité de l'Ecopole du Val d'Allier » avec des temps d'observation des oiseaux.

A l'automne 2019, L'école du Pré de l'Eau située à Pérignat-es-Allier a bénéficié d'animations sur le thème des oiseaux. Deux classes ont été concernées par ce projet.

La localisation privilégiée de l'établissement a permis à 19 élèves de CP/CM2 et 21 élèves de CM1 de se rendre à l'ENS directement à pied.



Photo 8. Animation à chacun son bec

Après avoir acquis les connaissances de base liées aux oiseaux (morphologie, différenciations, ...), nous sommes partis à la découverte des oiseaux de l'Ecopôle du Val d'Allier.

La richesse faunistique du site ainsi que la qualité des aménagements dédiés à l'observation des oiseaux en font un espace exceptionnel pour sensibiliser tout type de public à l'environnement.

Date	Etablissements	Thèmes	Structure animatrice	Nb d'enfant
13/06/2019 (Matin)	Ecole de Mirefleurs	Découverte de l'ENS & observations	LPO Auvergne	19
13/06/2019 (Après-midi)	Ecole de Mirefleurs	Découverte de l'ENS & observations	LPO Auvergne	20
17/06/2019 (Matin)	Ecole de Pérignat-es-Allier	Découverte de l'ENS & observations	LPO AUVERGNE	27
21/11/2019 (demi-journée)	Ecole de Pérignat-es-Allier	A la rencontre des oiseaux de l'Ecopole	LPO Auvergne	19
22/11/2019 (demi-journée)	Ecole de Pérignat-es-Allier	A la rencontre des oiseaux de l'Ecopole	LPO Auvergne	21
TOTAL				106

Tableau 1. Bilan des animations scolaires 2019

• SORTIES GRAND PUBLIC

2 sorties grand public ont été programmées cette année sur le site. Une troisième programmée le 05 octobre 2019 dans le cadre de l'Eurobirwatch a été annulée.

Une première sortie s'est déroulée le 09 février 2019, dans le cadre de la journée mondiale des zones humides. Cette sortie permet d'expliquer l'histoire du site et les aménagements réalisés en faveur de la biodiversité. C'est également l'occasion d'observer les oiseaux hivernants sur ce site réhabilité. 8 personnes ont participé à cette matinée.

Chaque année, le Conseil Départemental propose un programme de sortie sur l'ensemble des ENS du département, ainsi 1 sortie a été organisée sur le site en 2019. Cette sortie intitulée « Sous les ailes du Milan noir » est programmée chaque année à la même période depuis 10 ans et accueille un maximum de participant (25) hormis cette année avec seulement 9 participants.

Date	Thèmes	Structure animatrice	Nb personnes
09/02/2019	Journée mondiale des zones humides	LPO Auvergne	8
20/07/2018	Sous les ailes du Milan noir	LPO Auvergne	9
05/10/2019	Eurobirdwatch	LPO Auvergne	Annulé
TOTAL			17

Tableau 2. Bilan des sorties grand public sur le site

La Régie a effectué deux animations en 2020, une scolaire et une pour les scouts de France.

SEN2 - ORGANISATION D' ACTIONS LOCALES

Le 26 octobre 2019, la LPO a organisé et encadré un chantier bénévole sur le site. L'objectif était d'intervenir sur la zone des haut-fonds à l'Est du bassin des Varennes ainsi que sur la zone des mares à l'Ouest du site, afin de couper des ligneux dans le but d'empêcher la fermeture de ces zones par la végétation. Un hibernaculum a également été créé à l'occasion de cette journée regroupant une quinzaine de bénévoles.



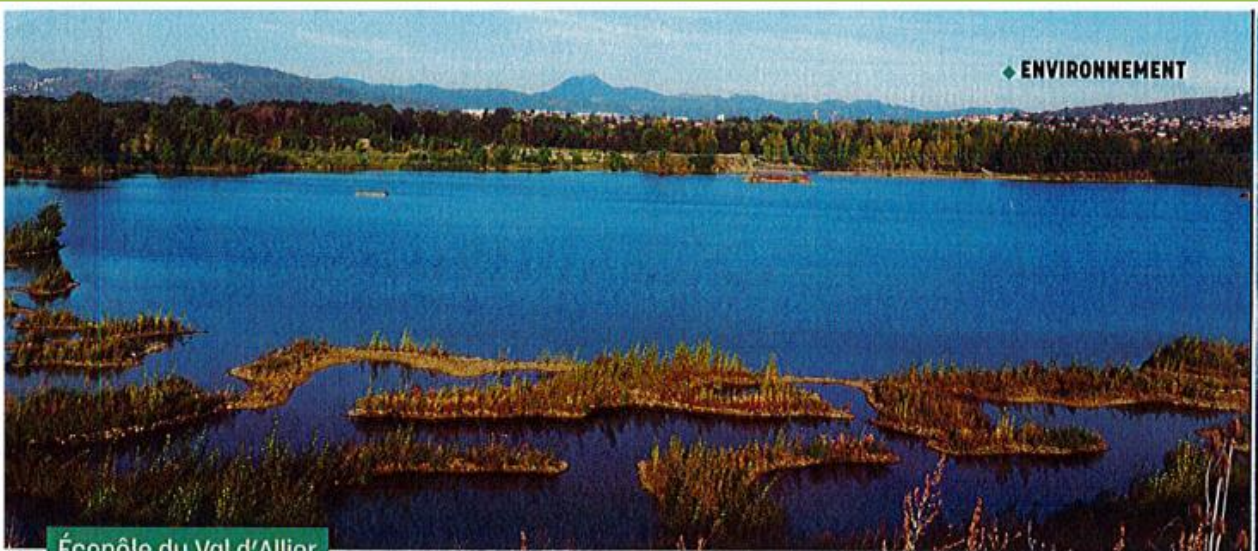
Photo 9. Chantier de bénévoles, toujours avec le sourire !

SEN3 - COMMUNICATION / PRESSE

Toutes les animations menées par la LPO font l'objet d'une publication sur le site internet de la LPO Auvergne.

Le 12 septembre 2019, Jean-Pierre Buche (SEAT), Guy Langlade (GIE Bellerive, carrier) et Charline Giraud (LPO) ont répondu aux questions de Christophe Noiseux lors de l'émission « H2O en ballade » sur France Bleu Auvergne.

L'Ecopôle a fait par ailleurs l'objet de nombreux articles dans les journaux locaux.



Écopôle du Val d'Allier

L'Écopôle est situé sur les communes de La Roche-Noire et de Pérignat-ès-Allier.

Un havre pour les oiseaux aux portes de la métropole

L'espace naturel sensible de l'étang du Pacage vient de fusionner avec l'Écopôle du val d'Allier.

Il est appelé à devenir un site emblématique de la transition écologique aux portes de l'agglomération d' Clermont. L'espace naturel sensible (ENS) de l'étang du Pacage a fusionné avec l'Écopôle du val d'Allier (les deux sites sont adjacents) pour devenir un nouvel ENS d'initiative locale de 125 ha labélisé par le Conseil départemental. À cheval sur les communes de La Roche-Noire et de Pérignat-ès-Allier, il est maintenant géré par la LPO* pour le compte du SEAT**.

Bel exemple de conciliation entre nature et activités humaines, ce site représente un ensemble cohérent d'anciennes gravières qui a connu une importante réhabilitation écologique pour devenir un espace composé d'étangs et de zones humides à la biodiversité très riche. L'endroit est particulièrement prisé par les oiseaux : milans noirs, hérons cendrés ou encore grèbes huppés sont devenus des incontournables des lieux. L'Écopôle a aussi vocation à accueillir et sensibiliser le public. Plusieurs sentiers pédagogiques et observatoires de la faune permettent aux visiteurs de découvrir ses richesses et de nombreuses animations sont organisées pendant la belle saison. Une maison de site devrait même voir le jour dans les prochaines années. ◆

* Ligue pour la protection des oiseaux

**Le Syndicat d'études et d'aménagement touristique de l'Écopôle du val d'Allier est composé d'élus des communautés de communes de Billom Communauté et de Mond'Arverne Communauté.

L'ÉCOPOLE EN QUELQUES CHIFFRES

- 125 ha labélisés ENS
- 224 espèces d'oiseaux
- 8 km de sentiers
- 5 observatoires de la faune



CONTACT

ecopolevaldallier.fr



Figure 1. Puy-de-Dôme en mouvement n°191 mars 2019

MA PRÉSERVER DYNAMISER BOUGER HABITER,
MÉTROPOLITAIN RECYCLER... ENTREPRENDRE SE ACCOMPAGNER SE
AIDER... DÉPLACER

L'ÉCOPÔLE DU VAL D'ALLIER, UN SITE PILOTE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rechercher une
actualité

Texte

Catégorie

DEMARRER LA RECH

14/02/2019 Préserver, recycler...

Site emblématique de la transition écologique, l'Écopôle du Val d'Allier évolue pas à pas pour devenir un modèle d'innovation sociale et environnementale. Situé sur les communes de Pérignat-ès-Allier et La Roche-Noire, il fait rayonner tout le territoire par son développement unique et durable. C'est pour cette raison que Clermont Auvergne Métropole a choisi de faire partie de l'aventure.



L'union fait la force. Encore plus lorsqu'il s'agit de développement durable. Les acteurs qui s'engagent tour à tour en faveur de l'Écopôle du Val d'Allier l'ont bien compris. Depuis 2001 et le début de la renaturalisation de cet

ancien site d'extraction industrielle de granulats (*), ils sont toujours plus nombreux à prendre part au projet. Clermont Auvergne Métropole, qui est vivement engagée dans la transition énergétique et écologique du territoire, soutient cette initiative.

Aujourd'hui, l'espace naturel de 120 hectares présente un enjeu écologique majeur, notamment pour la protection de la ressource en eau de l'agglomération clermontoise. Exemplaire en matière de biodiversité, l'Écopôle tend désormais à devenir un modèle de d'innovation sociale et environnementale.

Jonché de sentiers découverte et d'observatoires, il fait déjà la part belle à l'éco-pâturage et à l'apiculture. Le site accueille aussi une ferme pédagogique, un espace test de maraîchage bio, une association de pêche à vocation naturaliste, et pourrait, très prochainement héberger un magasin en circuit-court. Laboratoire d'idées et incubateur de projets, la maison de site, un bâtiment écologiquement exemplaire, accueillera aussi les publics autour de la sensibilisation à l'environnement.

Film promotionnel Ecopôle



(*) Le Syndicat d'études et d'aménagement touristique (SEAT) composé de Billom Communauté et de Mond'Arverne Communauté a aménagé le site aux côtés de la LPO.

Contact et informations :
SEAT, 3 Place Onslow 63800 Pérignat-ès-Allier
Tél. 04 73 78 96 83
Page Facebook: "Ecopole Val d'Allier"
Site web : <https://ecopolevaldallier.fr/>
Instagram: "Ecopole val d'Allier"

photo : J. Krawczyk

Figure 2. Article <http://www.clermontauvergnemetropole.eu> 04/03/2019

The image shows a screenshot of a website article. At the top left, there is a logo for 'LPO' (Ligue pour la Protection des Oiseaux) and 'AGIR pour la BIODIVERSITÉ'. To the right are social media icons for Facebook, Instagram, Twitter, YouTube, and RSS. A search bar with the text 'Recherche...' and a 'OK' button is also present. Below the header, there is a navigation menu with 'Accueil', 'La LPO', 'Nos actions', 'S'informer', and 'Agir à nos côtés'. The main content area features the title 'L'Ecopôle du Val d'Allier : un site emblématique de la transition écologique' and a sub-headline 'Partez à la découverte de ce lieu unique situé dans le Puy-de-Dôme où cohabite nature et activités humaines.' Below this is a photograph of a 'Milan royal (Milvus milvus) en vol'. The article text describes the site as a 'parc d'activité d'un nouveau genre' and a 'lieu récréatif et pédagogique'. At the bottom, there is a video player with the title 'L'Ecopôle du Val d'Allier : un écrin de nature...' and a source attribution to 'Chaîne Youtube "SEAT Ecopole du Val d'Allier"'. The article is dated 'Publication : 28 février 2019'.


AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Recherche... OK

Accueil | La LPO | Nos actions | S'informer | Agir à nos côtés

L'Ecopôle du Val d'Allier : un site emblématique de la transition écologique

Partez à la découverte de ce lieu unique situé dans le Puy-de-Dôme où cohabite nature et activités humaines.



Milan royal (*Milvus milvus*) en vol – Crédits photo : Thierry et Ghislaine Nicolas


Un parc d'activité d'un nouveau genre

L'extraction industrielle de granulats pendant des années entre les communes de Pérignat-ès-Allier et La Roche Noire a profondément transformé le paysage des bords d'Allier. La LPO Auvergne, les élus locaux et les citoyens ont réalisé d'importants travaux ces dernières années pour y faire revenir la nature. Pein tenu ! Aujourd'hui l'Ecopôle du Val d'Allier est un véritable écrin de nature où les aménagements se fondent dans l'environnement. Outre, une ferme pédagogique, des étangs, une zone de maraîchage et d'éco-pâturage, le site situé sur un axe migrateur, accueille de nombreux oiseaux, amphibiens, reptiles et une flore très variées.

Un lieu récréatif et pédagogique

Tout au long de l'année plongez au cœur de cette mosaïque de milieux formée par les landes, les forêts, les prairies, les étangs à travers de multiples activités sportives et culturelles : balades découvertes, observation de la faune et de la flore, escalade, cours de cuisine, ...

Découvrez l'Ecopôle en images :



Source : Chaîne Youtube "SEAT Ecopole du Val d'Allier"

Plus d'informations

[Visiter le site de l'Ecopôle du Val d'Allier](#)

Détails
Publication : 28 février 2019

Figure 3. Actualité sur le site de la LPO France 02/2019



Écopôle du val d'allier Pêche autorisée dans 10 des 30 hectares en eau à Pérignat et La Roche-Noire

À cheval sur les communes de Pérignat-ès-Allier et de La Roche-Noire, l'**écopôle** du Val d'Allier est idéal pour jouir de la nature. Idéal pour se ressourcer près de l'eau à la fav...

Le 19 février 2019 | 06h00



Ouverture de la pêche à l'écopôle

Pérignat-sur-Allier. Ouverture de la pêche à l'**écopôle**. Présidée par Virgilio Da Silva, l'association Pêche et nature du Val d'Allier s'active à l'approche de l'ouverture de la...

Le 14 février 2019 | 06h00



Pérignat-sur-Allier Conciliation entre nature et activités humaines

Visite pleine nature pour les élus et personnalités de la métropole et des différentes communautés de commune concernées, invitées par le Seat à découvrir le site de l'**écopôle** du ...

Le 07 septembre 2019 | 06h00



Pérignat-sur-allier Les amoureux de la nature ont découvert ce site installé sur une ancienne carrière

De nombreuses animations autour de la nature étaient proposées à l'occasion du 2 e Écopolys, à Pérignat-sur-Allier. Deux cents visiteurs à l'Écopolys Le Syndicat d'études et d'amén...

Le 02 juillet 2019 | 06h00



Des animations pour tous à l'Écopôle

Pérignat-sur-Allier. Ecopolys - Ma famille croque le paysage !. Le Syndicat d'études et d'aménagements touristiques (Seat) (*) organise, samedi 29 juin, de 9 heures à 23 heures...

Le 25 juin 2019 | 06h00

Figure 4. [Articles publiés dans La Montagne Clermont-Ferrand en 2019](#)

Titre	Texte	Activité assurée par	Catégorie	Date	Nom animateur	Nom de l'établissement – détails (classe)	Nombre de participants	Partenaires	Réservation	Thématique	Type de public
Biodiversité Ecopole-Pacage	Intervention dans le cadre de l'ENS ECOPOLE / PACAGE - Ecole de Perignat es Allier 27 CM2	Animateur salarié LPO	Animation scolaire	17/6	Adèle De Beaudouin	Ecole de Perignat es-Allier	27	SEAT - CD63	Non	Biodiversité	Scolaire
Biodiversité Ecopole-Pacage	Intervention dans le cadre de l'ENS ECOPOLE / PACAGE - Ecole de Mirefleurs	Animateur salarié LPO	Animation scolaire	13/6	Adèle De Beaudouin	Ecole de Mirefleurs	40	SEAT - CD63	Non	Biodiversité	Scolaire
A la rencontre des oiseaux de l'écopôle	Enseignante référente Virginie Bayon.	Animateur salarié LPO	Animation scolaire	22/11	Loris Piettre	Ecole du Pré de l'Eau - CP/CM2	19		Non	Oiseaux	Scolaire
A la rencontre des oiseaux de l'écopôle	Enseignante référente : Laurence Favy	Animateur salarié LPO	Animation scolaire	21/11	Loris Piettre	Ecole du Pré de l'Eau - CM1	20		Non	Oiseaux	Scolaire
Découverte de l'Ecopole du Val d'Allier	Sortie de découverte sur le site de l'Ecopôle du Val d'Allier, ENS Pacage/Ecopôle, gravières réhabilitées en faveur de la biodiversité le long de la rivière Allier. Sortie programmée dans le cadre de la journée mondiale des zones humides.	Animateur salarié LPO	Événementiel	9/2	Matthieu CLEMENT		8	SEAT - CD63	Non	Rivière Allier - Gravières	Grand public
A la découverte des grues cendrées	Le groupe local de Vichy, vous invite à participer à une sortie. Venez nombreux découvrir les grues cendrées dans le Val d'Allier.	Bénévole LPO	Balade	30/11	Michel Chauchot				Oui		Grand public

Animations d'alliance des Volcans	L'association "Alliance des Volcans" organise le jeudi 17 octobre 2019, à l'Ecopôle du Val d'Allier des animations diverses, pour 20 jeunes de l'IME de Veyre-Monton le matin et 40 ados l'après-midi, Le groupe LPO de Cournon propose des activités sur le thème des oiseaux ; observation des oiseaux avec les jumelles et lunettes à l'observatoire, activités ; recherche de plumes, installation de tête de tournesol dans les arbres pour nourrir les oiseaux, girouette faite avec des plumes, exposition de photos d'oiseaux.	Bénévoles LPO	Ateliers, animation scolaire	17/10	GL Cournon	IME Veyre Monton	70	Oui	Scolaire
Ecopolys 29 juin 2019	Animations d'Ecopolys, organisé par le SEAT le 29 juin 2019	Bénévoles LPO + salarié	Exposition, ateliers	29/6	GL Cournon + Charline Giraud		50	Non	Grand public
Accueil d'une classe organisée par le SEAT	Accueil d'une classe, organisé par le SEAT, à l'Ecopôle du Val d'Allier, le 6 juin 2019 sortie ornitho	Bénévoles LPO	Ateliers	6/6	GL Cournon		25	Non	Scolaire

Tableau 3. Bilan des publications effectuées sur le site internet de la LPO Auvergne en 2019 concernant les évènements sur l'Ecopôle du Val d'Allier

INDICATEURS

SI 1A - SUIVI DE L'AVIFAUNE

Depuis la deuxième année, le suivi de l'avifaune se tourne sur un suivi plus fin des populations d'espèces patrimoniales et d'oiseaux d'eau, qui sont les indicateurs les plus pertinents pour le site.

Résultats 2019

Suivi de la colonie d'Ardéidés

Nb cpl nicheur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Héron cendré	16-22	29	27	-	24-25	27	22-23	38	33-35	32-33	39	37-42	47	39	42
Aigrette garzette	0	0	0	0	0	1-2	1	1	1	2	2	3-4	3-4	2	1
Bihoreau gris	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1?	0	6	8	5	6
Héron garde-bœufs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2-3	6	0-1

Tableau 4. Evolution des effectifs d'Ardéidés nicheurs de la héronnière du Pacage

A nouveau une bonne année au global. Pour le Héron cendré, l'effectif de 42 couples nicheurs est la deuxième meilleure année après les 47 couples de 2017. Notons que la tendance repart à la hausse après la petite diminution de l'an dernier. L'Aigrette garzette signe là une mauvaise année avec, a priori, un seul couple, bien que les conditions d'observation durant sa période de reproduction ne soient pas optimales (pousse des feuilles). Pour le Bihoreau gris, 6 couples nicheurs de 2019, ce qui est un effectif très correct et qui confirme l'installation durable de l'espèce sur le site. Enfin pour le Héron garde-bœufs, l'installation des deux dernières années ne semble pas se confirmer et la reproduction n'a pu être prouvée.



Photo 10. Aigrette garzette
(©Alain Devernoix)



Photo 11. Grande aigrette
(©Alain Devernoix)



Photo 12. Héron cendré
(©Alain Devernoix)

Suivi des Laridés nicheurs

Nb cpl nicheur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Sterne Pierregarin	0	1	0	1	1	2	2	1	4	3	7	12	12	20	22-24
Radeau Pacage	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	2	2
Radeau Bellerive	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	5	11	10	9	7
Radeau Varennes	0	1	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	6	0
Ilot Varennes	0	0	0	0	0	1	1	0	2	1	1	0	0	3	13-15
Goéland leucopnée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0

Tableau 5. Evolution des effectifs de Sternes et de Goélands nicheurs sur le site de l'Ecopôle / Pacage

Troisième année de progression des effectifs de Sterne pierregarin avec, en 2019, 22 à 24 couples soit le double de l'effectif de 2016 et 2017. Pour la deuxième année consécutive il y a deux couples sur le radeau du Pacage. L'effectif sur le radeau de Bellerive diminue franchement par rapport aux trois dernières années. Le radeau de Varennes est carrément déserté. Par contre les effectifs sur l'îlot des Varennes explosent, ce qui prouve que les actions de dévégétalisation portent leurs fruits. Avec 34 jeunes à l'envol, le succès reproducteur est cette année encore très bon et on note que depuis 2015, un peu moins d'une centaine de jeunes ont vu le jour sur le site, ce qui est très encourageant pour les années à venir.

Pour le Goéland leucopnée, toujours pas de nouvelle installation.

Nb juv à l'envol	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Sterne Pierregarin	0	3	0	1	2	3	4	3	5	7	7	12	13	32	34
Radeau Pacage	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	1	3	5	4
Radeau Bellerive	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	5	11	9	11	6
Radeau Varennes	0	3	0	1	2	2	3	3	1	0	0	0	1	9	0
Ilot Varennes	0	0	0	0	0	1	1	0	0	3	1	0	0	7	24
Goéland leucopnée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 6. Evolution du succès reproducteur des Sternes et des Goélands nicheurs sur le site de l'Ecopôle / Pacage



Photo 13.



Sterne Pierregarin (©Alain Devernoix)



Photo 14. Goéland leucopnée (©Alain Devernoix)

Suivi des oiseaux d'eau nicheurs

Nb cpl nicheur	2016	2017	2018	2019	Nb juv	2016	2017	2018	2019
Grèbe huppé	7	5	7	6	Grèbe huppé	5	9	14	7
Montagne	3	1	1	1	Montagne	2	1	2	0
Varennes	3	2	4	2	Varennes	3	5	7	3
Bellerive	1	1	1	0	Bellerive	0	2	3	0
Fines	0	0	0	0	Fines	0	0	0	0
Pacage	0	1	1	3	Pacage	0	1	2	4
Grèbe castagneux	0	0	0	0	Grèbe castagneux	0	0	0	0
Montagne	0	0	0	0	Montagne	0	0	0	0
Varennes	0	0	0	0	Varennes	0	0	0	0
Bellerive	0	0	0	0	Bellerive	0	0	0	0
Fines	0	0	0	0	Fines	0	0	0	0
Pacage	0	0	0	0	Pacage	0	0	0	0
Foulque macroule	6	9	13	9	Foulque macroule	6	26	39	6
Montagne	1	1	1	1	Montagne	2	3	0	0
Varennes	3	3	6	4	Varennes	1	6	16	3
Bellerive	0	2	2	1	Bellerive	0	7	5	0
Fines	2	0	0	0	Fines	3	0	0	0
Pacage	0	3	4	3	Pacage	0	10	18	3
Gallinule poule d'eau	3	2	2	2	Gallinule poule d'eau	3	5	7	5
Montagne	1	0	0	0	Montagne	0	0	0	0
Varennes	1	2	2	1	Varennes	3	5	7	2
Bellerive	1	0	0	1	Bellerive	0	0	0	3
Fines	0	0	0	0	Fines	0	0	0	0
Pacage	0	0	0	0	Pacage	0	0	0	0
Canard colvert	8	7	10	9	Canard colvert	40	46	68	26
Montagne	0	1	0	0	Montagne	0	7	0	0
Varennes	7	3	5	5	Varennes	35	18	33	20
Bellerive	0	0	0	1	Bellerive	0	0	0	6
Fines	1	0	0	0	Fines	5	0	0	0
Pacage	0	3	5	3	Pacage	0	21	35	0
Bernache du Canada	5	9	6	7	Bernache du Canada	9	0	11	21
Montagne	0	0	0	1	Montagne	0	0	0	2
Varennes	5	4	3	4	Varennes	9	0	5	14
Bellerive	0	0	0	1	Bellerive	0	0	0	0
Fines	0	0	0	0	Fines	0	0	0	0
Pacage	0	5	3	1	Pacage	0	0	6	5

Tableau 7. Evolution des effectifs et du succès reproducteur des oiseaux d'eau nicheurs sur le site de l'Ecopôle / Pacage

Les tableaux ci-dessus montrent que les effectifs de 2019 sont globalement très mauvais pour la plupart des oiseaux d'eau nicheurs, à l'exception des Bernaches du Canada... Les niveaux d'eau trop bas et la sécheresse du printemps / été sont probablement les principales causes de ces effectifs en berne en 2019. Toujours de trop nombreux dérangements... Même si la situation semble s'améliorer.



Photo 15. Grèbe huppé
(©Alain Devernoix)



Photo 16. Foulque macroule
(©Alain Devernoix)



Photo 17. Bernaches du Canada
(©Alain Devernoix)

Suivi des Hirondelles de rivages et des Guêpiers

Nb trous occupés	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Hirondelle de rivages	391	146	0	283	64	?	?	371	294	97	50
Varenes (NE)	391	135		283	64			313	294	27	50
Varenes (NO)								58			
Chamalière		11									
Usine										70	
Guêpier d'Europe	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1	1
Varenes (NE)	1	1	1	1				1		1	1
Varenes (NO)											
Usine						1			1		

Tableau 8. Evolution du nombre de trous occupés par les Hirondelles de rivages et les Guêpiers sur le site de l'Ecopôle / Pacage

Concernant les espèces qui nichent dans les talus de sable, notons que le Guêpier est toujours anecdotique et que l'Hirondelle de rivage signe une deuxième très mauvaise année consécutive sur le site. Les dérangements répétés sur la principale colonie habituelle de Varenes (NE) ne sont probablement pas étranger à ce résultat catastrophique pour l'espèce cette année. La situation globale de l'espèce sur le site est donc particulièrement préoccupante.



Photo 18. Grèbe huppé
(©Philippe Gueugnot)



Photo 19. Hirondelles de rivage
(©André Pouget)

Suivi des passereaux paludicoles

Nb chanteur	2016	2017	2018	2018
Bruant des roseaux	1	2	1	2
Rousserolle effarvate	1-3	3	2-3	4

Tableau 9. Evolution du nombre de mâles chanteurs de passereaux paludicoles sur le site de l'Ecopôle / Pacage

La roselière de la digue entre les bassins de Bellerive et des Varennes concentre la quasi-totalité des passereaux paludicoles du site. Notons tout de même un chanteur de Bruant des roseaux à « Chamalière » et un chanteur de Rousserolle effarvatte au Pacage. Globalement, on note une très bonne année. A voir si la tendance se confirme. Ces deux espèces sont des bons indicateurs de l'état de la roselière sur le site et doivent donc être suivis avec particulièrement d'attention. Notons que lors d'un entretien de la roselière entre Varennes et Bellerive durant l'hiver 2019-2020, l'équipe technique de la LPO a trouvé au moins 8 nids de Rousserolle effarvatte ! Ce qui montre qu'a priori, tous les chanteurs ne sont pas détectés depuis les points d'observation habituels. Nous avons décidé de ne pas prendre en compte ces nids dans le total afin de garder des résultats comparables, à méthode comparable, d'une année à l'autre.



Photo 20. Rousserolle effarvatte
(©Romain Riols)



Photo 21. Bruant des roseaux (©Romain Riols)

Suivi des limicoles nicheurs

Nb cpl nicheur	2016	2017	2018	2019
Petit gravelot	1-2	0-1	2-3	4-5
Chevalier guignette	0	0	0	0
Vanneau huppé	0	2	0	0

Tableau 10. Evolution des effectifs de limicoles nicheurs sur le site de l'Ecopôle / Pacage

Le Petit gravelot signe une très belle année 2019 avec 4 ou 5 couples nicheurs. La sécheresse de 2019 et les niveaux d'eau bas qui vont avec ont sans doute largement profité à cette espèce cette année. Le Chevalier guignette est toujours absent et le Vanneau huppé ne confirme pas son installation de 2017.



Photo 22. Petit gravelot
(©Philippe Gueugnot)



Photo 23. Vanneau huppé
(©Alain Devernoix)



Photo 24. Chevalier guignette
(©Philippe Gueugnot)

SI1B SUIVI DES RHOPALOCERES

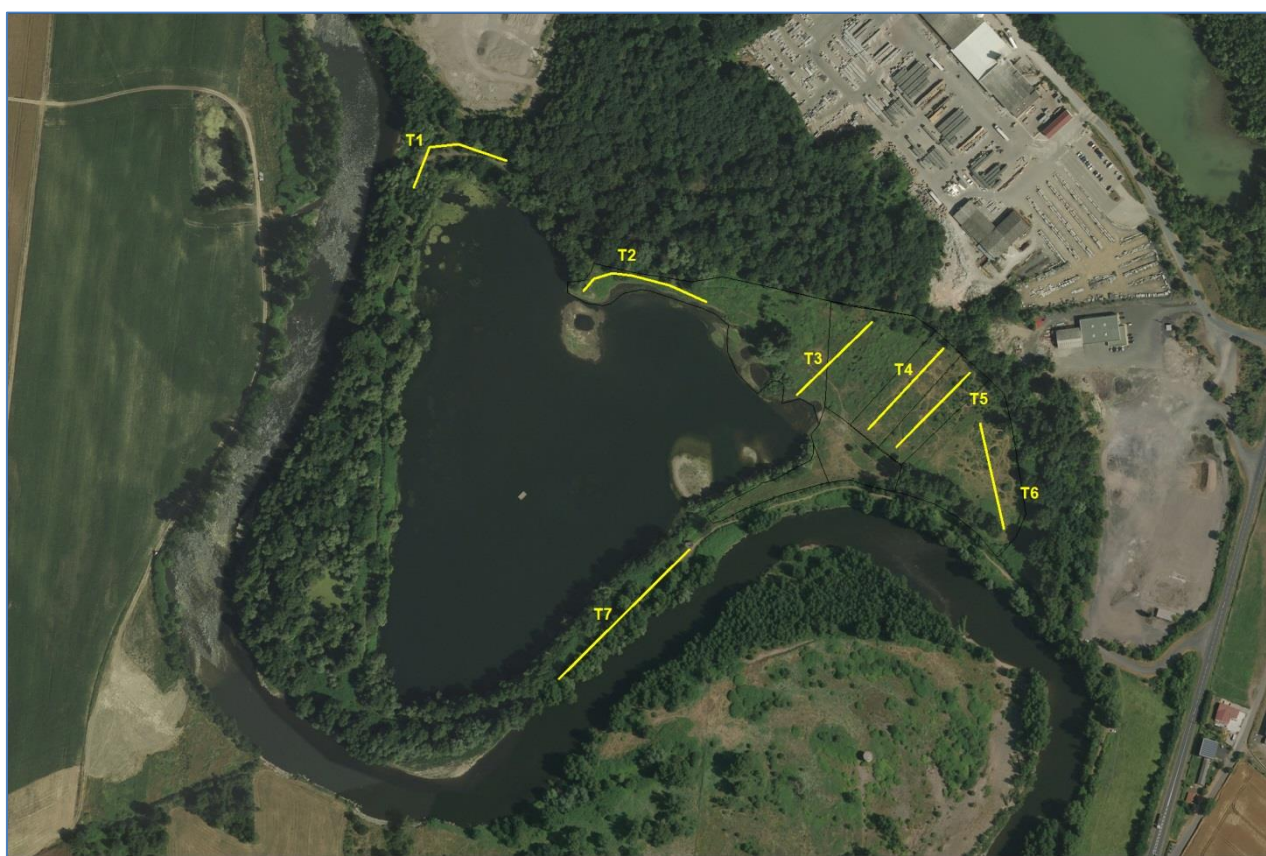
L'objectif de cette action est de suivre les populations de Rhopalocères, et la recherche du le Cuivré des marais (*Lycenae dispar*) (espèces Directive Habitats).

SECTEUR DU PACAGE :

Le suivi des rhopalocères (2017 et 2019) permet de suivre qualitativement les espèces en présence et d'apprécier leur évolution en fonction des opérations de gestion. Ce suivi permet d'améliorer l'accueil des papillons par une gestion adéquate de la prairie et des berges. Ces suivis sont aussi l'opportunité d'améliorer la connaissance du site.

Les relevés des imagos ont lieu dans les secteurs favorables le long de 7 transects lors de 6 passages de prospection de mai à juillet. Les relevés sont effectués à vue ou à l'aide d'un filet à papillons sur une durée de ¼ d'heure pour chaque transect.

Les espèces patrimoniales (Cuivré des marais : passage durant la période de vol des deux générations, Grand nègre des bois), sont recherchées en priorité.



Carte 1. Localisation des transects de suivi sur le secteur du Pacage

Transect et date de prospection	Nb d'individus observés	Nb d'espèces observées
T1	32	23
15/05/2019	6	4
03/06/2019	2	2
24/06/2019	10	7
15/07/2019	4	3
22/07/2019	10	7
T2	20	18
15/05/2019	7	7
03/06/2019	1	1
24/06/2019	6	4
15/07/2019	4	4
22/07/2019	2	2
T3	41	26
15/05/2019	6	3
03/06/2019	4	4
24/06/2019	13	6
15/07/2019	7	5
22/07/2019	11	8
T4	62	22
15/05/2019	3	3
03/06/2019	8	4
24/06/2019	25	5
15/07/2019	11	5
22/07/2019	15	5
T5	56	24
15/05/2019	4	4
03/06/2019	7	6
24/06/2019	25	8
15/07/2019	11	2
22/07/2019	9	4
T6	56	31
15/05/2019	16	10
03/06/2019	6	6
24/06/2019	22	8
15/07/2019	6	4
22/07/2019	6	3
T7	36	18
15/05/2019	4	2
03/06/2019	6	4
24/06/2019	9	4
15/07/2019	3	2
22/07/2019	14	6
Nombre total d'individus observés	303	
Nombre total d'espèces observées	37	

Tableau 11. Résultats détaillés par transects

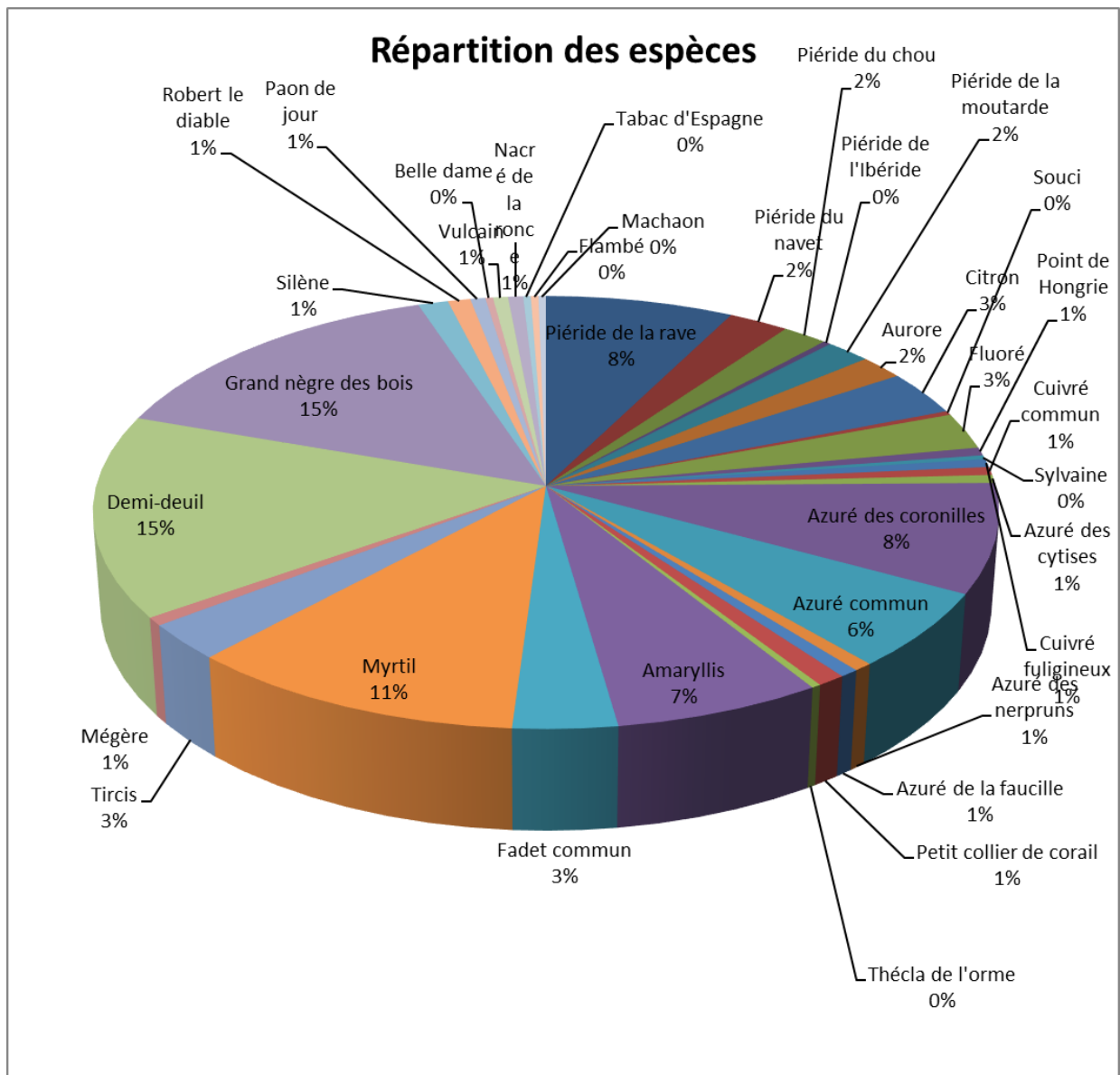


Figure 5. Répartition spécifique

Interprétations

Les résultats confirment la présence d'une population relativement stable et abondante de Grand nègre des bois, espèce d'intérêt patrimonial. Toutefois, cette année, la génération a été réduite à une courte période lors du mois de juillet (espèce observée entre le 15 et le 27 juillet).

Par contre, le Cuivré des marais (espèce protégée) n'a pas été observé cette année (la dernière observation sur le site remonte au 01 août 2011).

Les espèces les plus contactées en 2019 lors des transects avec plus de 10% sont :

- le Grand nègre des bois (15%)
- le Demi-deuil (15%)
- le Myrtil (11%)

Deux autres espèces rares et localisées ont également été observées :

- la Piérade de l'Ibérie (la dernière observation de cette espèce remontait au 19 août 2016)
- le Thècle de l'Orme (la dernière observation de cette espèce remontait au 08 juillet 2013)

Il manque toutefois trois espèces qui avaient été observées en 2017 lors du même protocole et qui n'ont pas été revues en 2019 : le Tristan, l'Argus bleu et le Petit nacré.

De manière générale, 40 espèces de Rhopalocères ont été observées sur le site en 2019 (résultats issus de la base de données Faune-Auvergne).

En comparaison avec l'année 2017 (dernière année du suivi Rhopalocères), on constate une nette augmentation de la diversité en espèces. En effet, on est passé de 31 espèces en 2017 à 40 espèces en 2019 (soit + 29 %).

Plus précisément, les résultats des transects confirment cette tendance puisque en 2017, 23 espèces avaient été contactées dans l'ensemble des transects alors qu'en 2019, nous avons pu relever 37 espèces (soit + 61%). Cette évolution est encore plus flagrante lorsque l'on compare le nombre total d'individus observés qui est passé de 171 en 2017 à 303 en 2019 (soit +77 %).



Photo 25. Grand nègre des bois (©Romain Riols)



Photo 26. Myrtil (©Romain Riols)



Photo 27. Demi-deuil (©Romain Riols)

Préconisations :

Dans le but d'augmenter le potentiel d'attractivité du site pour le Cuivré des marais, il peut être envisagé un semis de *Rumex conglomeratus* de souche locale dans les parties pâturées, les exclôts et les lieux débroussaillés de manière ciblée.

SECTEUR DE L'ECOPOLE :

Sur la zone de l'Ecopôle, 4 nouvelles espèces patrimoniales ont été observées :

- Azuré de Lang (*Leptotes pirithous*) : 1 observation le 11 septembre 2019, c'est la 3^{ème} observation dans le Puy de Dôme et 7^{ème} observation en Auvergne (source Faune-Auvergne). Il s'agit d'une espèce migratrice occasionnelle dans notre région. Il est sans doute favorisé cette année par les températures estivales élevées. Malgré sa grande rareté régionale, cette espèce ne possède aucun statut particulier et peut être considérée comme une espèce occasionnelle.
- Piéride de l'Ibérie (*Pieris manii*) : 1 femelle observée le 11 septembre 2019, c'est une espèce observée plus de 100 fois dans le Puy de Dôme (source Faune-Auvergne). Sans statut particulier, elle semble se reproduire sur le *Diplotaxis* à feuilles tenues (*Diplotaxis tenuifolia*), plante-hôte bien représentée dans les talus et les bords de sentier. Cette espèce semble affectionner la zone Nord-Est des étangs des Varennes ainsi que dans le secteur Champmot (juste en face de l'autre côté de la route) dans les parties en pente et les zones les plus caillouteuses.
- Marbré de Vert (*Pontia daplidice*) : 1 imago observé le 11 septembre, c'est une espèce observée 34 fois en Auvergne dont 24 fois dans le Puy de Dôme en particulier le long des grèves et les terrasses alluviales de l'Allier (source Faune-Auvergne). C'est une espèce considérée comme vulnérable (liste rouge UICN Auvergne). Elle affectionne souvent les mêmes habitats que la Piéride de l'Ibérie.

Préconisations :

Afin d'augmenter le potentiel d'attractivité du site pour le Cuivré des marais, il peut être envisagé un semis de *Rumex conglomeratus* de souche locale dans les parties les plus ouvertes des plages ou après débroussaillage ciblé. Le maintien de quelques zones déjà fauchées annuellement est d'une grande importance pour conserver la diversité en plantes basses et ainsi conserver l'attractivité du site pour les Lépidoptères.

Notons que l'ensemble des suivis naturalistes concernant les espèces bio-indicatrices seront réalisés sur le secteur de l'Ecopôle en 2020.

Cf annexe 2 – suivi des rhopalocères

Recherche du Cuivré des marais :

Le papillon semble être occasionnel sur le site, sa rareté semble être liée à la pauvreté en *Rumex* dans les faciès les plus humides de la zone, chose qui a pu évoluer avec les années. Le remaniement des berges a pu favoriser l'apparition du *Rumex crispus* en temps que plante pionnière aux abords des berges, à l'heure actuelle celui-ci se cantonne essentiellement aux faciès secs peu favorables à la ponte.

La présence de *Rumex conglomeratus* est très intéressante même si cela représente une surface très limitée. C'est une zone à conserver et à surveiller.



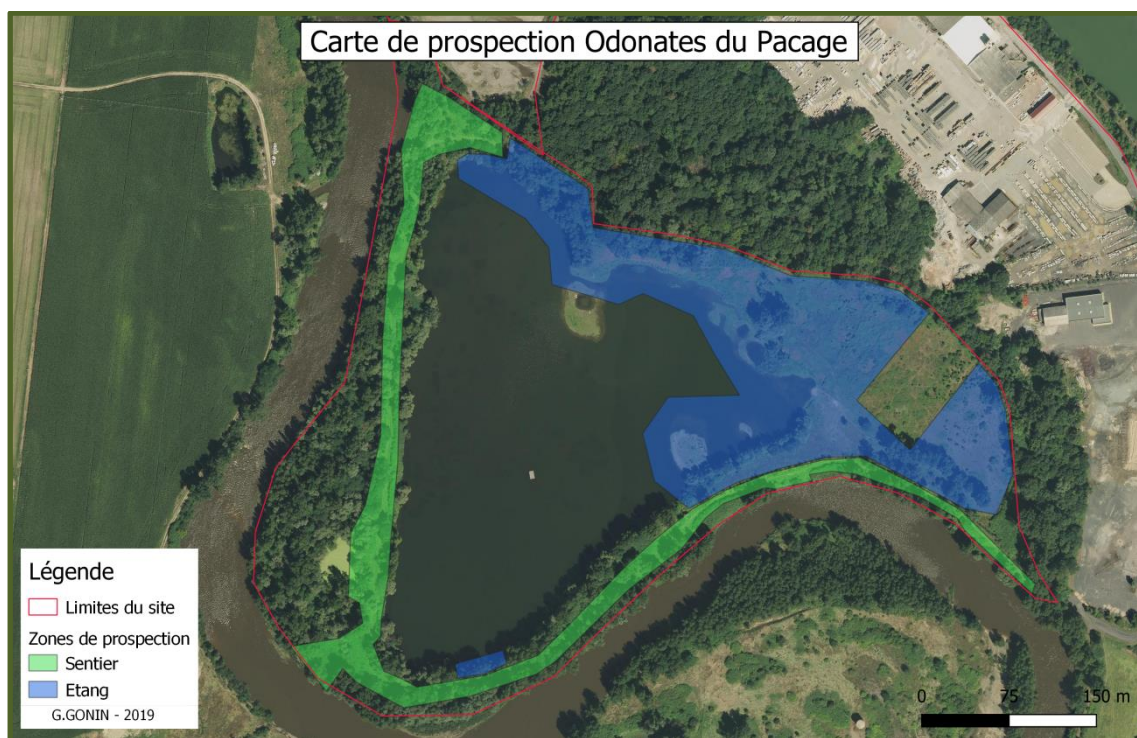
Photo 28. Cuivré des marais
(©Romain Riols)

SI1D SUIVI DES ODONATES

En parallèle de l'étude sur les rhopalocères, un relevé non exhaustif des espèces d'odonates a été réalisé cette année sur l'ENS du Pacage (63). Ce relevé, normalisé, permettrait d'avoir une approche qualitative et temporelle des variations spécifiques de ce taxon sur le site.

Matériel et méthode

Le relevé Odonates a été calqué sur les passages du protocole Rhopalocères. Ainsi les dates et le parcours de prospection sont similaires. Ce sont 4 passages qui ont été effectués, les 15 mai, 3 et 24 juin et 15 juillet 2019. Le site a été divisé en deux zones : le « sentier » et l'« étang » (voir Figure 1). Le temps de parcours de la zone « sentier » a été d'environ 1h30, avec un petit temps dédié à la recherche d'exuvies sur les bords de l'Allier. Le temps de parcours de la zone « étang » a été approximativement de 2h30. De même un petit temps de recherche des exuvies sur les berges de l'étang a été respecté. La zone « sentier » s'est étendue notamment sur les berges de l'Allier, au niveau du Pacage sans relever les espèces présentes sur l'étang. La zone « étang » quant à elle s'est limitée aux berges de l'étang du Pacage, notamment sa roselière et ses mares et à la prairie.



Carte 2. Identification des zones de prospection

L'identification des taxons s'est faite de plusieurs façons :

- identification à vue ou aux jumelles sur site
- après capture des individus (puis relâché)
- d'après les photos des individus prises au télézoom.

Les guides utilisés pour la détermination des taxons ont été le Guide des Libellules des éditions Delachaux et Niestlé et le Cahier d'identification des Libellules des éditions Biotope.



Photo 29. Anax imperator
(©Romain Riols)



Photo 30. Calopteryx splendens
(©Romain Riols)



Photo 31. Libellula depressa
(©Romain Riols)

Résultats et interprétations

Un total de 19 espèces a été relevé sur le site, réparti de la manière suivante : 9 espèces sur la zone « sentier » (dont 3 présentes uniquement sur cette zone) et 16 sur la zone « étang » (10 exclusives)

SENTIER	15/05/2019	03/06/2019	24/06/2019	15/07/2019
<i>Anax imperator</i>				X
<i>Calopteryx splendens</i>		X	X	X
<i>Calopteryx virgo</i>		X	X	
<i>Calopteryx xanthostoma</i>				X
<i>Ischnura elegans</i>	X	X	X	X
<i>Onychogomphus forcipatus</i>				X
<i>Orthetrum cancellatum</i>				X
<i>Oxygastra curtisii</i>				X
<i>Platycnemis pennipes</i>	X	X	X	X
TOTAL SP	2	4	4	8

ETANG	15/05/2019	03/06/2019	24/06/2019	15/07/2019
<i>Anax imperator</i>		X	X	X
<i>Calopteryx splendens</i>	X		X	
<i>Calopteryx xanthostoma</i>				X
<i>Coenagrion puella</i>		X	X	X
<i>Coenagrion scitulum</i>			X	
<i>Crocothemis erythraea</i>			X	X
<i>Erythromma lindenii</i>				X
<i>Erythromma viridulum</i>			X	X
<i>Ischnura elegans</i>	X	X	X	X
<i>Ischnura pumilio</i>				X
<i>Libellula depressa</i>	X	X	X	X
<i>Orthetrum albistylum</i>	X	X	X	X
<i>Orthetrum cancellatum</i>	X	X	X	X
<i>Platycnemis pennipes</i>	X	X	X	X
<i>Sympetma fusca</i>	X	X	X	
<i>Sympetrum sanguineum</i>			X	X
TOTAL SP	7	8	13	13

Tableau 12. Espèces observées selon les dates

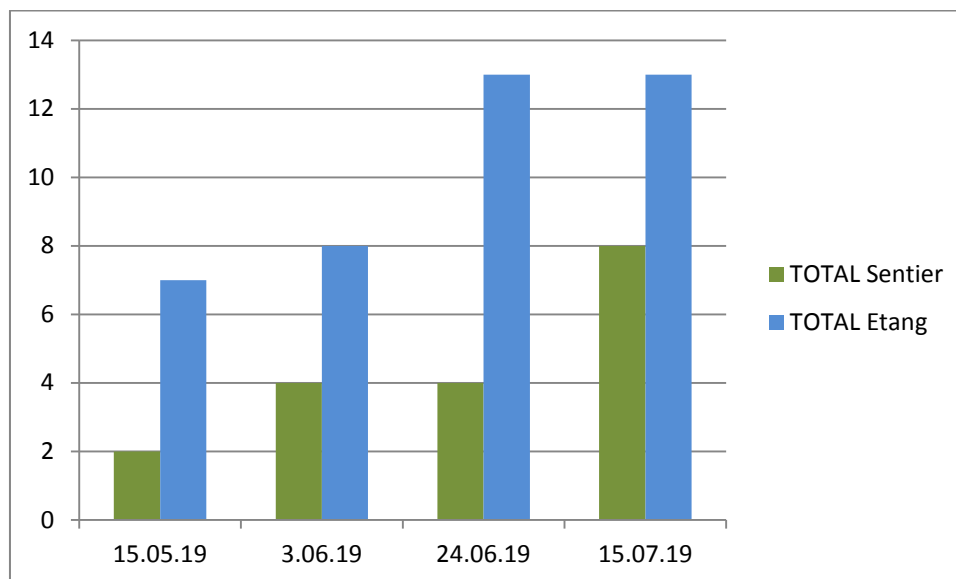


Figure 6. Richesse spécifique de chaque zone en fonction de la date de passage

A noter la présence d'une espèce remarquable, *Oxygastra curtisii*. Cette espèce, protégée en France et en Europe (annexes II et IV de la Directive Habitat Faune Flore et annexe II de la convention de Berne) est considérée comme « rare » en Auvergne statutairement. Cette espèce se retrouve préférentiellement en eau courante, plutôt lente, avec la présence d'une ripisylve sur les berges. Elle peut se rencontrer plus rarement en milieu stagnant. En Auvergne, elle est présente sur le val d'Allier jusque Pont-du-Château.

Le nombre d'espèces relevées est croissant au cours des 4 passages (Figure 2). Il est toujours observé une richesse plus importante sur la zone « étang ». A la vue de cette hausse constante de la richesse, il serait judicieux de poursuivre la prospection avec au moins deux passages supplémentaires, ou au moins jusqu'à une diminution de la richesse rencontrée. En effet, des espèces plus tardives pourraient être contactées (jusqu'à novembre pour certaines), comme les aeschnes ou encore certains sympetrum.

Avec cette extension de la période de suivis, la mise en évidence, déjà perceptible, de la succession temporelle des taxons pourrait être possible.

Les données récoltées dans cette étude sont uniquement qualitatives, et ont eu lieu à des dates prédéfinies qui ne correspondaient pas forcément aux jours les plus propices pour le vol des insectes (nébulosité, vent).

SI2A SUIVIS EEE

Le suivi des Espèces Exotiques Envahissantes est réalisé tout au long de l'année, à l'occasion des différents travaux et visites sur le site. Cette veille permanente permet de repérer très tôt les nouvelles apparitions de plants.

En plus, une recherche protocolée de la Jussie est mise en œuvre sur les berges où elle a été repérée par le passé afin de certifier son absence et d'intervenir très rapidement en cas de tâche naissante. En 2018 elle avait été repérée sur la berge du bassin de la Montagne et le traitement a été efficace car elle n'a pas été observée cette année.

SI2B SUIVI DE LA VEGETATION

L'année 2019 aura permis la découverte d'une nouvelle espèce de plante patrimoniale sur le site, la Samole de Valérand. Cette Primulacée est classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale de l'UICN. La station sera étroitement surveillée au cours des prochaines années.

Une étude de la flore et des habitats est prévue en 2020.

SI3 SUIVI DES NIVEAUX D'EAU

Comme chaque année, un suivi des échelles limnimétriques permet d'apprécier les variations des niveaux d'eau sur chaque bassin.

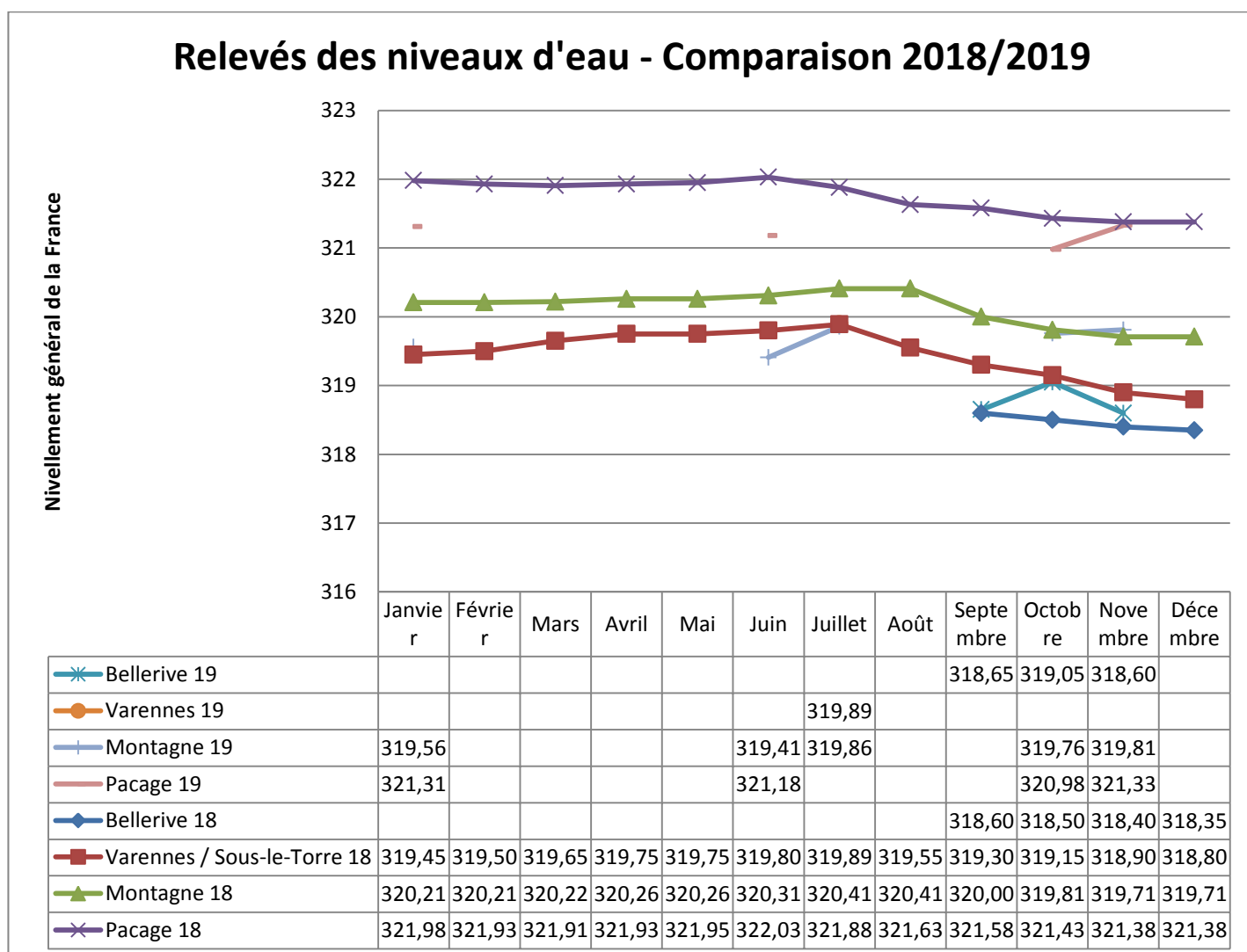


Figure 7. Evolution des niveaux d'eau 2019



Photo 32. Echelle sur le bassin de la Montagne



Photo 33. Echelle sur le bassin de Bellerive

En 2019, le suivi des niveaux d'eau a été moins exhaustif qu'en 2018, mais les faibles variations des années précédentes tendent à remettre en question l'importance d'un suivi mensuelle.

On observe qu'en 2019, l'étang du Pacage a été plus bas qu'en 2018. Cela s'explique par le fait que cet étang est plus indirectement relié à la nappe alluviale de l'Allier et donc plus soumis à l'étiage de la rivière. Les autres étangs étant certainement moins directement reliés à cette nappe, sont donc moins soumis à l'étiage. Les éléments qui affectent le plus leur niveau d'eau seraient donc les précipitations et l'évaporation.

SI4 SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU

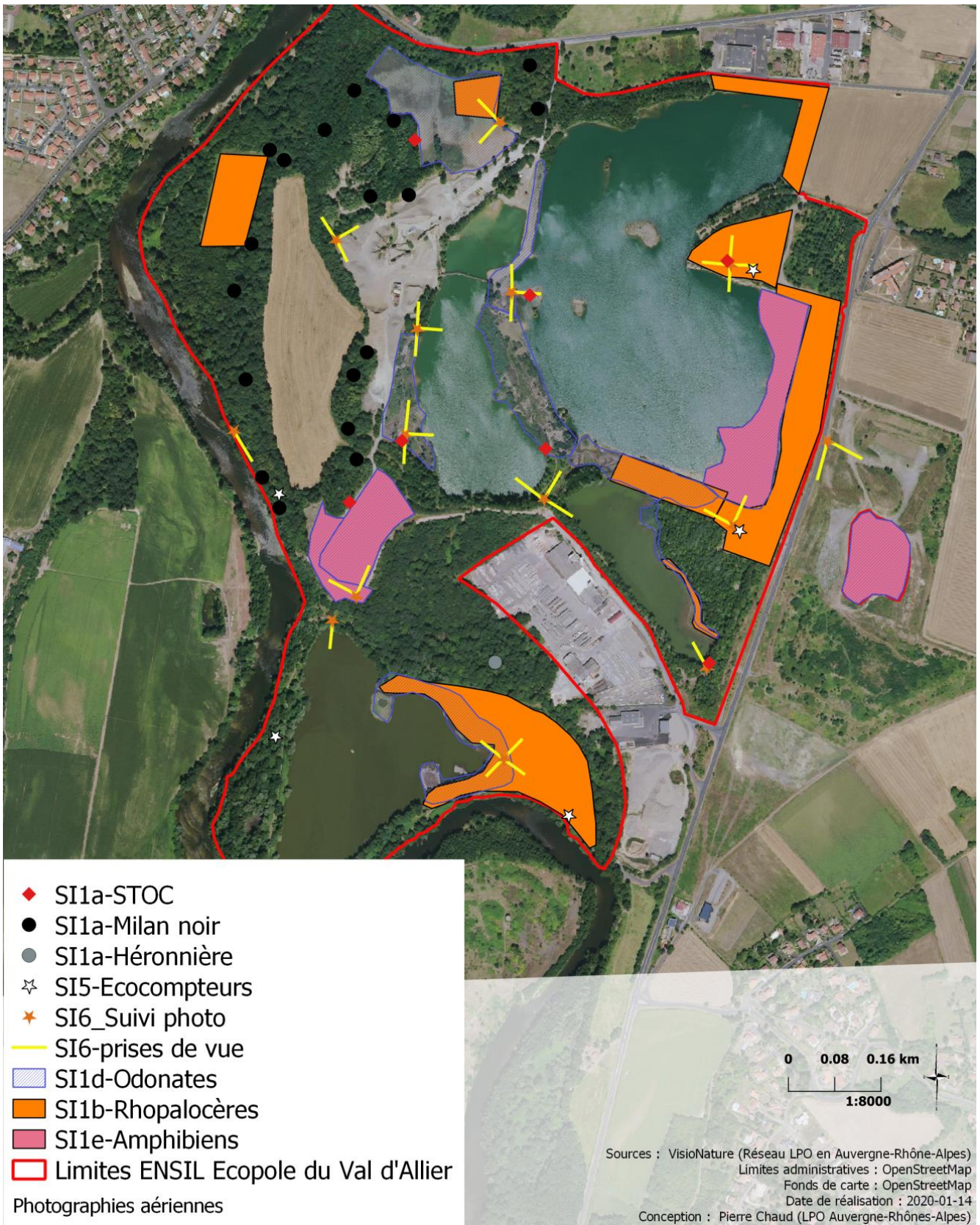
L'analyse de l'eau sera réalisée début 2020 sur l'ensemble des bassins.

SI5 SUIVI DE LA FREQUENTATION ET DES USAGES

Un problème technique survenu en cours d'année sur les éco-compteurs ne permet pas d'analyse de la fréquentation pour 2019. Le fonctionnement de ce dispositif est remis en question et fera l'objet d'une modification au prochain plan de gestion.

SI6 SUIVI PHOTO

Le suivi photo a été réalisé comme chaque année. L'analyse de ce suivi sera réalisée à l'occasion de l'évaluation du Plan de Gestion, en 2020.



Carte 3. Localisation des actions de suivi des indicateurs réalisées en 2019

COORDINATION & ANIMATION

Ces actions permettent d'assurer la coordination et la mise en œuvre des actions sur les sites ainsi que leur cohérence et leur pérennité.

CA 1 - ACCOMPAGNEMENT, SENSIBILISATION DES ACTEURS LOCAUX

Cf § SEN1.

En 2019, la LPO a participé et animer plusieurs visites de site en présence d'acteurs du territoire.



Photo 34. Le 17/09/2019, une visite organisée par la FRANE. (photos : P. Gilbert)



Photo 35. Le 05/09/2019, grande journée de présentation du site aux partenaires et élus

CA 2 - RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES POUR LA GESTION DU SITE

Une concertation permanente avec les partenaires (CD63, SEAT, LPO, Grand Clermont...) ainsi qu'avec la régie de territoire ou l'association de pêche, a été menée. Ces échanges ont lieu tout au long de l'année et permettent une gestion concertée, cohérente entre tous les acteurs.

Exemple :

En raison de la sécheresse, la baignade a été démultipliée cet été. Les postes de pêches ont été pris d'assaut par des groupes occupant le site pour se rafraîchir et faire la fête. Après concertation la LPO a donné son accord à l'association de pêche pour que la zone nord du bassin de Bellerive initialement en réserve, puisse exceptionnellement être pêchée de septembre à octobre.

Dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction du plan d'aménagement du site, la LPO et la Régie ont été sollicitées pour répondre et participer aux réunions afin de coconstruire ce document.

Un comité technique s'est réuni le 2 décembre 2019 afin de préparer le comité de pilotage présentant le projet 2020 et permettant le vote du budget par les élus du SEAT.



Photo 36. Comité de gestion du 02/12/2019

Une réunion technique a eu lieu le 12 décembre 2019 avec les maîtres d'œuvres et partenaires du projet de Voie Verte sur le site. L'objectif était de définir le tracé de la Voie Verte, d'identifier les arbres à sauvegarder ainsi que les modalités des travaux. D'autres réunions à ce sujet sont prévues en 2020.

CA 3 - COORDINATION GENERALE / SUIVI FINANCIER

- Mise en œuvre du plan de gestion.
- Concertation permanente avec le SEAT.
- Participation au montage des demandes de subventions.

CA 4 - REDACTION DE BILANS

- Rédaction du présent bilan annuel.

BIBLIOGRAPHIE

DEGUILHEM. A. & AL. 2016. Contrat pour une gestion durable du Val d'Allier. Région Auvergne

GIRAUD. C. & AL. 2016. Ecopôle du Val d'Allier. Plan de gestion 2016-2020. SEAT - LPO Auvergne, 82 p

WEBOGRAPHIE

ECOPOLE DU VAL D'ALLIER

[HTTPS://ECOPOLEVALDALLIER.FR/](https://ecopolevaldallier.fr/)

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME

<http://www.puydedome.com/accueil/>

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU MASSIF CENTRAL

<http://www.cbnmc.fr/chloris/>

CORINE BIOTOPE

http://vigienature.mnhn.fr/sites/vigienature.mnhn.fr/files/uploads/vf_corine_biotopes_complet.pdf

DREAL AUVERGNE

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/>

FAUNE AUVERGNE

<http://www.faune-auvergne.org/>

LPO AUVERGNE

<http://www.lpo-auvergne.org/>

ECO VISIO

<https://www.eco-visio.net>

ANNEXES
